## Une conférence sur les assurances sociales
### par M. Joseph Danel

Dimanche, à 11 heures 30, en la salle du Café Varasse, Grand'Place, était réuni un nombreux public, venu pour entendre un distingué orateur, M. Joseph Danel, professeur de législation ouvrière à l'Université Catholique de Lille, qui devait parler sur les assurances sociales.

Autour de M. Danel, on remarquait la présence de MM. Jean-Baptiste Denis, Paul Desmulliez, Papegay et Louis Blain.

M. J.-B. Denis présente M. Danel au public en termes chaleureux. Homme au dévouement absolu, dit M. Denis, il ne s'est jamais dérobé pour défendre les droits des ouvriers et employés.

Une ovation est faite à M. Danel qui prend aussitôt la parole.

La question des assurances sociales a une importance énorme pour le bien-être et la sécurité des ouvriers et employés, dit M. Danel, et il commence à développer son sujet.

Est-ce vrai que le salaire donne la sécurité à l'ouvrier? Oui, vous répondront les économistes. Mais que devient l'ouvrier en cas de maladie. Il y a aussi le risque de vieillesse. Ne pouvant plus travailler, l'ouvrier âgé se trouve sans ressources et traîne des années de misère. Il faut remédier à cela, il faut que le salaire puisse contenir quelques chose pour la retraite. Il faut en cas de maladie, qu'en cas de chômage, l'ouvrier puisse faire face au besoin de la vie. Il faut qu'en cas de décès du père, les membres de la famille puisse vivre. Tout le monde a besoin de cette sécurité. Il y a bien les sociétés de secours mutuels, mais en touche la retraite trop tard.

Le projet des assurances sociales contient l'élimination de tous les risques ouvriers: le chômage, les accidents de travail, la maladie, la vieillesse, le décès.

M. Joseph Danel, avec compétence, s'étend alors sur les avantages incontestables du projet des assurances sociales. Il en démontre les bienfaits dans les risques de chômage, de vieillesse et de décès.

Il faut que tous les travailleurs s'assurent pour profiter du bien-être et de la sécurité que procurent ce projet. Il y a toute une campagne à mener pour prouver son utilité, déclare M. Danel. Dans d'autres pays, ce projet est réalisé et tout le monde s'en trouve content. Pourquoi alors ne l'établirions-nous pas en France?

Le projet des assurances sociales, dit en terminant M. Danel, si les ouvriers le soutiennent, amènera la sécurité sur la terre de France.

La fin de la conférence de M. Danel est saluée par une salve d'applaudissements.

M. Louis Blain remercie M. Danel de sa conférence intéressante et rapidement il parle de l'organisation et du but du syndicat libre. Le syndicat ne veut pas la guerre il n'est pas l'organisateur des grèves. Le syndicat a des buts de paix et M. Blain en dépeint tous les avantages.

Il termine en remerciant le public venu si nombreux et lit l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité:

« Les personnes réunies au Café Varasse, après avoir entendu M. Danel, professeur de législation ouvrière à l'Université Catholique de Lille, faire l'exposé du projet du Gouvernement sur les assurances sociales de la Chambre, son obligation et son extension à l'ensemble des risques prévues par le projet, approuvent le principe des assurances sociales et remercient la Commission d'Hygiène et d'Assurance sociale du zèle qu'elle emploie sur sa mise au point.

« Les groupements intéressés sont invités à étendre le projet pour sa réalisation pratique. »

**LA FETE NATIONALE de JEANNE D'ARC.** — On nous prie d'insérer : « Le Comité de la Fête fait de nouveau un pressant appel en faveur de l'organisation chorale de l'Apothéose du soir. Que tous les amateurs se rendent donc nombreux mardi soir, au Café Hermbell, 5, Grand'Place, pour une première répétition. »

**GRAVE ACCIDENT de BICYCLETTE, RUE D'AUDENARDE. — Un cycliste a la jambe fracturée.** — Un grave accident de bicyclette s'est produit, rue d'Audenarde. Un cycliste, qui se faisait traîner par un tramway B, est allé se jeter sur un autre cycliste, qui a été relevé avec une jambe fracturée.

Voici le résultat de notre enquête sur cet accident:

M. Henri Courcelles, 36 ans, gazier, demeurant rue Perrault, 25, à Roubaix, revenait de la Hussarde, à vélo, et se dirigeait vers Roubaix.

Arrivé rue d'Audenarde, à la hauteur de la maison portant le numéro 47, M. Courcelles croisa un tramway B qui remontait vers la Hussarde. A ce tramway, un cycliste s'était cramponné et se faisait ainsi remorquer.

Soudain, ce cycliste lâcha le tramway et vint se jeter sur M. Courcelles, qui, sous le choc brutal, tomba sur le sol.

Des témoins de l'accident se portèrent aussitôt au secours de M. Courcelles, qui gisait sans mouvements. Une hémorragie devait s'être produite car le sang coulait en abondance.

Transporté aussitôt à l'hôpital de Wattrelos, M. le docteur Leplat releva une fracture à la jambe droite. L'os, cassé en biseau, avait coupé une artère, ce qui avait amené une hémorragie.

Lundi soir, l'état du blessé était satisfaisant.

M. Colsenet, commissaire de police, a ouvert une enquête et recherche le cycliste tamponneur, qui doit être un habitant d'Estaimpuis.

**LE RESULTAT DE L'ADJUDICATION POUR L'ACHEVEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DU LABOUREUR.** — Lundi, à la Mairie, a eu lieu l'adjudication pour l'achèvement du groupe scolaire du Laboureur. En voici les résultats :

1er lot, maçonnerie : M. Henri Dubem, Wattrelos, rabais, 40 %. — 2e lot, carrelage et parquetage : M. Gustave Martinage, Tourcoing, rabais, 31 %. — 3e lot, plafonnage : M. Pierre Delachenois, Wattrelos, rabais, 15 %. — 4e lot, charpente, menuiserie, quincaillerie et mobilier : M. Georges Wattez, Wattrelos, rabais, 24 %. — 5e lot, serrurerie : M. Georges Koehty, Roubaix, rabais, 31 %. — 6e lot, couverture, plomberie : M. Louis Basset, Wattrelos, rabais, 21 %. — 7e lot, peinture, vitrerie : M. Oscar Delespaul, Roubaix, 37 %.

## LANNOY

**CANTON DE LANNOY. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, du mois d'avril,** aura lieu : A Sailly, le jeudi 11 mai, de 9 h. à 10 h. 30 du matin, au débit Leuridan; — A Toufflers : le vendredi 12 mai, de 8 h 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Grimm; — A Hem, section du Petit-Lannoy : le samedi 13 mai, de 8 h. 30 à 11 h., au débit Desmet (anciennement Wanin).

**LA CONSULTATION DES NOURRISSONS** aura lieu jeudi 11 mai, à 14 h., au local habituel. Distribution des primes du mois d'avril.

## SAILLY

**UNE SERIE DE CONTRAVENTIONS POUR DEFAUT DE CARTES D'IDENTITE D'ETRANGERS.** — La gendarmerie de Lannoy a rédigé des contraventions pour défaut de carte d'identité d'étrangers aux ouvriers belges : Clotaire Moulin, Oscar Moulin, Théophile Moulin, Laurent Moulin, Louis Delbart, Louis Pamelard, Georges Debas, Oscar Moulin et Henri Recq.

**C'EST OBLIGATOIRE.** — Pour défaut de numéro à son automobile, Jules Cazaril, domestique à Sailly, a été gratifié d'un procès-verbal.

## BAISIEUX
### UNE BELLE CEREMONIE PATRIOTIQUE.

— *Remise de médailles aux combattants et bénédiction d'un drapeau.* — Depuis longtemps prévue et impatiemment attendue, la cérémonie qui s'est déroulée hier dimanche, à Baisieux, fut conforme au désir de tous, en ravivant les pénibles, mais glorieux jours de la guerre et de la victoire, et en témoignant, une fois de plus, la reconnaissance émue de tous les Français à ceux de leurs enfants qui se sont battus pour le Droit et la Liberté.

Le geste généreux de la municipalité, qui a tenu à remettre elle-même, aux deux cents anciens combattants de la grande guerre, la Médaille commémorative de la victoire, est à remarquer et à signaler.

La remise officielle de ces décorations eut lieu à 15 h. 30. M. Duquennoy, maire, y procéda, entouré du Conseil municipal. De nombreuses sociétés locales et voisines, y assistèrent, parmi lesquelles on remarquait la Musique Municipale de Chéreux, les Anciens élèves du Grand-Baisieux, etc. Tous les braves, nouvellement décorés allèrent ensuite se former en cortège, rue Escamin, entourés de la Municipalité, des sociétés présentes et d'un grand nombre d'habitants.

A 16 h. 30, quand tous furent rassemblés, le cortège se rendit à l'église Saint-Martin, où un saint était chanté à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France pendant et après la guerre.

Au cours de l'office, M. l'abbé Lepers, curé de la paroisse, bénit solennellement le drapeau des Anciens Combattants du Grand-Baisieux, nouvellement offert par un généreux donateur.

Dans une courte, mais toujours émouvante allocution, M. le Curé rappela la mort de ceux qui ont versé leur sang pour cet emblème, mort souvent humble et désintéressée, mais qui grandit encore leur sacrifice et les place plus près de Dieu.

Après le service religieux, le cortège se rendit sur la Place, où se dresse le monument aux Morts pour la Patrie. Au milieu de l'attention recueillie de tous les assistants, M. André Parmentier, officier de réserve, avecat à Dunkerque, ami personnel du défunt à l'intention duquel le drapeau fut offert, prit la parole. Dans un discours vibrant d'émotion et de foi patriotique, il évoque le passé, terrible, sinistre, angoissant, mais combien glorieux. Que le sang versé, dit-il, ne l'ait pas été vainement.

« Restons tous unis du nôtre Paix, groupés autour de cet emblème comme nous l'étions en 1914, autour du drapeau du régiment. »

Le brillant orateur, très ému, adresse ensuite un dernier hommage, un dernier salut, à tous ses anciens frères d'armes, morts pour la France.

Le dévoué président des Anciens Combattants du Grand-Baisieux, M. Ponteville, au nom de la section, remercie, en une allocution délicate, le donateur généreux et tous ceux qui, par leur présence, ont donné une preuve de plus de la respectueuse sympathie qu'ils gardent aux combattants.

La dislocation se fit ensuite, alors que les musiques présentes exécutaient des morceaux patriotiques. Cette cérémonie a produit une profonde impression sur tous les assistants, et surtout sur les nombreux étrangers venus à l'occasion de la ducasse de Baisieux.

## CHERENG

**VEHICULES AUTOMOBILES.** — Inspection et classement le 15 mai, à 9 h. 30, sur la Place communale.

**VACCINATION ET REVACCINATION.** — Mardi prochain, 9 mai, à 15 h., M. le docteur Desconseillez procédera à la vaccination gratuite et obligatoire, des personnes astreintes à cette formalité. La séance aura lieu dans une salle de la Maison Commune.

## TRESSIN
### UN HABITANT de la COMMUNE DECORE DE LA MEDAILLE DE L'YSER.

— Le Gouvernement belge vient de faire parvenir à la municipalité la médaille de l'Yser, pour être décernée à M. Henri Lerouge, demeurant dans la commune.

Cette décoration est accompagnée d'une glorieuse citation.

M. Henri Lerouge, qui est actuellement conseiller municipal de Tressin, était sous-officier au 151e R. A.

Cette belle distinction lui est attribuée pour sa participation aux combats qui se sont déroulés sur l'Yser du 17 au 31 octobre 1914.

## CYSOING

**FETE DE BIENFAISANCE.** — Le 21 mai, une fête au profit de diverses œuvres de bienfaisance sera donnée dans la commune. Organisée par Mme Pierre Devilder, cette journée comprendra des jeux divers, pêche, théâtre, cinéma, tennis, etc. Les réjouissances commenceront à 10 h. du matin et seront partagées de façon à donner satisfaction à chacun.

## TOURCOING

**AUJOURD'HUI, MARDI 9 MAI :**

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains Municipaux, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. 30.

Hôtel de Ville, bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Jardin Botannique, rue de Guisnes, de 14 à 19 heures.

### LES « SAUVETEURS »
#### L'ASSEMBLÉE GENERALE

L'assemblée générale de la Section des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, a eu lieu hier, vers 9 h. 30, au siège de la société, Café des Arcades, rue des Biches, sous la présidence de MM. Albert Lambion et Adonis Pontoise, président et vice-trésorier.

Soixante membres environ sont présents. Après la lecture du rapport, le vice-trésorier prononce l'éloge funèbre de M. Jean Baert, qui vient de disparaître si prématurément et adresse un souvenir ému à la mémoire de cet homme de bien et l'expression de ses condoléances à la famille du défunt.

Il déclare que d'accord avec le Conseil d'administration de Lille, la fête annuelle aura lieu cette année à Tourcoing, le 16 juillet prochain. Le programme comprendra plusieurs numéros, dont une tombola, composée d'anciens lots qui restaient de celle d'avant-guerre. Le président fait appel aux sociétaires qui pourraient recueillir des nouveaux lots près des personnes généreuses pour grossir le nombre et assurer ainsi le succès de cette tombola, dont le produit sera affecté aux œuvres humanitaires des sauveteurs. Les dons anonymes ou autres, peuvent dès à présent être adressés au siège de la société, Café des Arcades, rue des Biches, ou chez M. Paul Maréchal, 33, rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing.

La réception des sauveteurs aura lieu le matin, par une musique de la ville qui les conduira en cortège à l'Hôtel de Ville, où seront servis les vins d'honneur.

Une messe en musique sera ensuite célébrée à l'église Saint-Christophe suivie d'un banquet qui sera servi dans une salle des fêtes de la ville.

L'après-midi il y aura un concert suivi de la distribution des récompenses aux sauveteurs et le tirage de la tombola.

Sur la proposition du président, on procède à l'élection d'une Commission préparatoire des fêtes. Sont élus: MM. Lambion, Pontoise, Shittecatte, Volt, Campion, Parsy, Dehon, Maréchal, Wattel et Delannoy. Cette Commission se réunira prochainement pour arrêter les grandes lignes de l'organisation de cette fête qui promet d'être brillante.

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE DES REMPLAÇANTS

Dans la salle de l'Ecole nationale de Musique a eu lieu dimanche, à 15 h., l'assemblée générale du Groupe des Remplaçants.

M. Charles Tonnel, vice-président, présidait la séance en remplacement de M. Georges Dervaux, empêché. A ses côtés avaient pris place: MM. Julien Bruneel, conseiller municipal; Mme Orélio, vice-présidente; MM. Declercq, secrétaire-trésorier; Dosey et Boyaval, secrétaire de la Fédération des Combattants.

M. Declercq donne d'abord lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale que l'assistance adopte à l'unanimité. Ensuite M. Charles Tonnel, dans une charmante allocution, excuse M. Georges Dervaux, le sympathique président appelé au dernier moment pour affaire de famille. Il rend hommage au grand dévouement du président aux Pupilles de la Nation. C'est à ses démarches personnelles que le Groupe a pu organiser la magnifique tombola de ce jour sans prélever sur sa caisse, aussi M. Tonnel se fait l'interprète de la Commission pour le remercier.

Le président remercie également l'Administration municipale d'avoir bien voulu mettre la salle de l'Ecole de Musique à la disposition du groupe. Il excuse ensuite le commandant Legrand, président de la Fédération, retenu à Roncq par une cérémonie patriotique.

Après avoir exprimé sa reconnaissance aux membres de la Commission, M. Tonnel informe les adhérents qu'il a été décidé que des allocations seraient accordées aux orphelins sous les drapeaux. A cet effet, il invite les intéressés à se faire connaître au bureau de la Fédération, rue du Hase. La Commission a également décidé de remettre une pièce de ménage ou une allocation aux orphelins de guerre lors de leur mariage.

S'adressant aux veuves qui se reforment un nouvel intérieur, il leur demande de ne pas abandonner le groupe et de faire inscrire en leurs lieu et place l'aîné de leurs enfants afin de sauvegarder leurs intérêts.

Après quelques observations particulières, le président donne la parole au secrétaire. Celui-ci donne lecture du rapport sur les travaux du groupe.

M. Declercq montre d'abord l'intérêt que témoigne au Groupe des Remplaçants, la Fédération des Combattants. Une subvention étrangère de 500 fr. lui a été accordée par la Fédération depuis le mois d'août 1921. Il signale ce qui a été fait par la ville et par l'Etat, pour nos chers disparus.

Il adresse des remerciements à M. Fernand Dewavrin qui, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, a fait don au groupe d'une somme de 1.000 fr.

Il fait un éloge de M. Georges Dervaux qui a été l'objet d'une mention et insigne de la société de secours aux blessés militaires pour services rendus pendant l'occupation. Il associe à cet hommage Mme Orélio, vice-présidente, qui a obtenu la médaille d'argent de la Mutualité. C'est sur sa demande que la Commission a décidé d'offrir à chacun des enfants orphelins des membres du Groupe des Remplaçants faisant leur première communion, une montre en souvenir de cette solennité.

Après avoir énuméré l'œuvre accomplie par la Commission, M. le secrétaire communique l'état de la caisse qui s'énumère de la façon suivante: recettes, 4.417 fr. 25; dépenses, 2.442 fr. 75, soit en caisse 1.974 fr. 50.

La lecture du rapport moral et financier terminée, M. Tonnel excuse M. le capitaine Jérôme, qui devait apporter à la réunion le concours de son éloquence. Empêché par un deuil de famille, M. le capitaine Jérôme s'est excusé en adressant au président une copie de son instructive et émouvante conférence.

Le dévoué secrétaire de la Fédération des Combattants, M. Boyaval, d'une voix émue en donne lecture à l'auditoire.

Le conférencier rend hommage aux morts de la Grande Guerre qu'il faut honorer. Pour commémorer leur souvenir incessamment, un Comité sous la présidence d'honneur du docteur Leduc, maire de Tourcoing, organisera une souscription publique pour l'érection d'un monument digne de leur sacrifice. Vous apporterez votre obole, si modeste soit-elle, dit-il, je demanderai à M. le Maire, lors de la publication de souscriptions de commencer par la souscription des Pupilles de la Nation.

M. Jérôme, après avoir montré le sacrifice des braves, indique que la situation des orphelins adoptés par le pays par la loi du 27 juillet 1917, et ce qui a été fait en leur faveur.

Après avoir donné des conseils paternels aux pupilles, il envisage la création de futures Amicales de pupilles où se continuerait la bonne fraternité des jours d'infortunes.

La conférence de M. le capitaine Jérôme est chaleureusement applaudie.

Il est ensuite procédé à la proclamation du palmarès du concours des enfants qui ont séjourné à la mer, à la campagne et à la montagne. En voici l'énumération: 1. Frédéric Noël, 2. Yvonne Dausette, 3. Marcelle Mathys, 4. Solange Lepoutre, 5. Simone Delannoy, 6. Germaine Dupont, 7. Rachel Delcourt, 8. Joseph Delcourt, 9. Simone Lepoutre, 10. Jeanne Duquesne, 11. Léon Richez, 12. Renée Dalle, 13. Jean Dalle.

L'assemblée procède alors au renouvellement des membres sortants de la Commission. MM. Charles Tiberghien et Lycen, qui ont démissionné, sont remplacés par MM. Muller, Bart Walleys. Après l'élection a lieu la remise des montres aux petits orphelins en souvenir de leur première communion.

La réunion prend fin par une intéressante tombola.

**LES ELECTIONS CANTONALES DU 14 MAI 1922.** — Les militaires libérés de la classe 1920 sont informés qu'ils peuvent, dès maintenant, retirer leur carte électorale, au bureau du Secrétariat, guichet 2, contre la présentation de leur livret militaire ou toute autre pièce constatant leur libération.

**AVIS AUX CONSCRITS.** — On nous prie d'insérer :

Tous les jeunes gens prochainement appelés sous les drapeaux, sont de nouveau instamment invités à envoyer au Service des Conscrits 1922, 18 bis, rue de Tournai, l'indication du régiment et de la ville de garnison où ils seront affectés.

Les départs ayant lieu pour la plupart cette semaine, nous prions ceux qui n'auraient pas encore répondu, de bien vouloir le faire le plus tôt possible.

**LE DANGER DE DESCENDRE DU TRAMWAY A LA MARCHE.** — Un boulanger, M. Camille Desimpelaere, 53 ans, demeurant rue du Conditionnement, 1, se trouvait sur le car E, hier vers 5 h. 30, quand arrivé à hauteur de l'église du Sacré-Cœur, il voulut descendre avant l'arrêt, mais il perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol. Relevé par des passants, M. Desimpelaere fut conduit à la pharmacie Assemaine où M. le docteur Desbonnet alla lui donner ses soins. Le praticien releva des plaies contuses à la figure et aux mains. Le blessé fut reconduit en automobile à son domicile.

**POUR VOTRE COMPLET,** adressez-vous « Au Calvaire », chez Alf. Dequin-Langlais, tailleur, qui, n'ayant pas de frais généraux, peut vendre aux meilleurs prix. 94371

**UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE.** — Nous recevons la communication suivante:

Une touchante manifestation de sympathie s'est produite hier en faveur de M. Gustave Dujardin, président de l'Amicale Post-Scolaire du Blanc-Seau, dont nous avons annoncé la nomination au grade d'officier d'Académie.

La section philharmonique des Anciens élèves, sous l'habile direction de son chef, M. Guillaume, a donné au nouveau lauréat une sérénade qui a été très appréciée par les nombreux auditeurs accourus de tous les coins du quartier. Une délégation, composée des membres de chacune des Amicales post-scolaires, filles et garçons, s'était jointe aux musiciens et, après l'exécution musicale, M. Julien Bruneel, conseiller municipal et président honoraire de l'Amicale, a adressé à M. Dujardin une vibrante allocution dans laquelle il a rappelé tous les services rendus par lui à la Fédération des écoles. Quand éclata la guerre, dit lorateur, votre état de santé attesté par un conseil de réforme vous fit classer comme inapte au service militaire et vous mîtes votre activité au service du ravitaillement. Je tiens à rendre ici un solennel hommage à la courageuse intégrité dont vous avez fait preuve, au cours de votre difficile mission, pendant toute l'occupation ennemie.

Puis, au nom de la Fédération, il remit au nouvel officier d'Académie un magnifique souvenir pendant que Mme Philippe-Dubois, présidente de l'Amicale de l'école de filles remettait à Mme Dujardin une jolie gerbe de fleurs.

M. Deresmes, directeur de l'école ud Blanc-Seau, officier de l'Instruction publique, donna ensuite au nouveau promu l'investiture officielle en lui remettant une jolie réduction de palmes ornées de brillants.

**ECOLE DU BATIMENT DE TOURCOING.** — On nous prie d'insérer la note suivante :

**Cours de formation d'ouvriers maçons.** — La direction de l'Ecole informe les jeunes gens courageux et débrouillards qui voudraient faire le sacrifice de quelques semaines de salaire qu'un cours pratique de maçonnerie se fait toujours à l'école.

Le cours a lieu toute la journée; il a une durée de six semaines; au bout de cette période, les apprentis sont suffisamment formés pour ne pas craindre de s'embucher comme demis et même comme ouvriers.

Ils touchent, en quittant l'école, les outils indispensables.

Pour faciliter l'accès du cours, on accepterait les jeunes gens qui ne seraient libres que le matin ou l'après-midi.

Se présenter à l'école; on inscrit toute la journée. L'école reçoit les élèves de toute la région du nord; il suffit d'être Français.

**POUR AVOIR TROUBLÉ L'ORDRE PENDANT LE CONCERT.** — La police a verbalisé contre Pierre Depoortère, homme de peine, demeurant rue de l'Hippodrome, 39, qui étant ivre a troublé l'ordre pendant le concert de la Musique Municipale, sur la Grand'Place.

**LES ARRIVAGES AUX HALLES.** — Il a été vendu aux Halles, lundi : 117 kil. de jambon cuit désossé, de 8.50 à 9.00 le kil.; 124 fromages à 0.50; 33 bottes d'asperges de 4.00 à 5.00; 17 kil. de petits pois à 3.00 le kil.; 20 bottes de poireaux, à 3.00; 34 kil. de Hollande rouge à 4.25 le kil.; 28 kil. de Hollande de 4.75 à 7.50 le kil.; 2.000 œufs frais de 0.27 à 0.29; 60 kil. de chocolat à 3.50 le kil.; 21 kil. de lard salé à 0.75 le kil.; 5 kil. de marmelade à 1.25 le kil.; 62 kil. de beurre à 9.00 le kil.

## MARCQ-EN-BARŒUL
### RETOUR DE DEUX MORTS GLORIEUX ET D'UNE VICTIME CIVILE de la GUERRE.

— Dimanche 14 mai, à 11 h., arriveront en gare de La Madeleine, les corps de deux morts glorieux et d'une victime civile de la guerre: M. Delphin Dhalle, soldat au 201e R.I.T., mort pour la France le 29 octobre 1915, à l'Hôpital militaire du camp de Chalons, faisait partie de la compagnie des sapeurs-pompiers. Sa famille habite rue des Hautes-Loges, 63. M. Michel Dejonghe, canonnier, au 15e R.A., exhumé du cimetière de Crombeke (Belgique), et dont la famille habite à Ecluse (Nord). Mme Sophie Vandelannoitte, exhumée du cimetière de Merxplas, et dont la famille habite rue du Marché, 70 bis, à Lille.

**LA VERIFICATION** des poids et mesures en 1922, aura lieu conformément à l'itinéraire ci-après: 1. Le Pont (estaminet Leblan): les 9, 10 et 11 mai, 7 h. 30 à midi, 1 h. 30 à 4 h.; 2. Rouges-Barres (estaminet Lamblin), vendredi 12 mai, 8 h. 30 à 11 h., 2 à 4 h.; 3. La Place (estaminet Mignot), mardi 16 et mercredi 17, 7 h. 30 à midi et 1 h. 30 à 4 h.

## LILLE

**VIOLENT INCENDIE A LILLE.** — *Une imprimerie détruite.* — Lundi vers 10 h. 35, par suite de l'explosion d'un bidon de vernis, un violent incendie s'est déclaré dans les ateliers de l'imprimerie Thorez-Fraconme, 8, place du Concert.

En quelques minutes, le vaste hall vitré où sont installés les ateliers, ne fut qu'un immense brasier et à 11 h. 25, toute la charpente s'effondrait avec un fracas sinistré.

Les pompiers qui étaient accourus aussitôt, se voyant impuissants à lutter contre feu, protégèrent les édifices voisins, et plus particulièrement l'école Condorcet.

On estime que les dégâts atteindront le demi-million. Les quarante ouvriers employés dans l'établissement se trouvent condamnés au chômage.

**IIme FOIRE AUTOMOBILE**
**PALAIS RAMEAU, LILLE**
**DU 3 AU 17 MAI**
*de 9 à 18 heures*
Venez choisir la voiture dont vous avez besoin.
90169

### CARNET DU JOUR

**FIANÇAILLES**

— On annonce les fiançailles de Mlle Simonne Grau, fille de M. et Mme Grau, avec M. Jules Dujardin, fils de M. et Mme Dujardin-Didry, de Tourcoing.

### Communications

**ROUBAIX. — Prévoyance Familiale des Employés.** — Mardi 9 mai, à 19 h., rue du Grand-Chemin, 133, réunion du conseil d'administration.

**WATTRELOS. — Cercle Symphonique du Centre.** — Aujourd'hui mardi, à 19 h. 30, répétition générale.

**SARDINES COCAGNE**
GARANTIES
TOUJOURS HUILE D'OLIVE 87472

### TRIBUNAUX

#### *TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE LILLE*

**LA QUESTION DES EAUX ET LES PROPRIETAIRES ROUBAISIENS**

Nous avons dit, en son temps, qu'un litige avait éclaté entre le Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing et dix-sept propriétaires de Roubaix, qui refusaient de payer une partie de leurs contributions.

Le premier jugement du Tribunal de simple police fut annulé par la Cour de cassation, et le dossier fut remis au Tribunal de simple police de Lille.

Cette affaire fut examinée samedi et a été mise en délibéré.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE**

Présidence de M. Godart

— **Fraude en douane, à Toufflers.** — Ernest Bovy, dit Ernest Durant, 36 ans, habitant Frasnes, a été arrêté à la douane, à Toufflers, et trouvé porteur de 25 kilogs de tabac et 17 kilogs de cigarettes de provenance étrangère : 2 jours de prison et 2.700 francs d'amende.

— **Vol de graines à Roubaix.** — 15 jours de prison avec sursis à César Vaullecke, 35 ans, journalier à Roubaix, pour vol de graines de lin sur un bateau en déchargement.

— **Trafic d'or dans la région.** — Quatre mois de prison à Clémence Dychatelet, femme Fourmanoy; deux mois à Laure Rigoi, qui se sont livrées au trafic de monnaies d'or dans la région de Wattrelos, Wattignies, Bersée, Bois Jennes. Laure Leronge et Rose Dauruisson, femme Labaux, qui ont vendu leur or aux prévenues, sont elles-mêmes condamnées chacune à une amende de 50 francs.

— **Fraude alimentaire à Wattrelos.** — M. Jules Rousseau, 25 ans, cultivateur à Wattrelos, était poursuivi comme inculpé d'avoir vendu du lait coupé lait pur, du lait écrémé dans la proportion de 20 %. Le 11 mai, cette affaire était mise en délibéré. Le Tribunal, rendant son jugement, a annulé le procès.

CHEZ VOTRE COIFFEUR — LOTIONS HOUBIGANT 1 FLACON pour 1 FRICTION (Capsule de Garantie)

## Concerts et Spectacles

**ROUBAIX. — *Hippodrome.* — Le Grand Cirque Franco-Belge.** — Est-il nécessaire de dire que la direction a dû refuser du monde, dimanche et lundi, au Grand Cirque Hoste; c'est ce qui se reproduit souvent; nous devons en conclure que c'est grâce à l'initiative de M. Octave Hoste, que les spectateurs apprécient et applaudissent, depuis les débuts du Grand Cirque, des artistes d'un incontestable talent, judicieusement choisis parmi les plus grandes célébrités de l'époque.

Nous voudrions, mais le cadre restreint de ce compte-rendu nous en empêche, mentionner chaque numéro qui est une innovation au point de vue artistique.

Aux amateurs d'impressions fortes, aux appréciateurs d'exercices absolument merveilleux, nous disons : Si vous voulez passer une agréable matinée ou soirée, et applaudir avec sincérité des artistes qui méritent vos bravos, allez en toute confiance au Grand Cirque Franco-Belge.

Aujourd'hui, mardi, soirée à 20 h. Pour la location, s'adresser au Café de l'Hippodrome.

— **Casino-Théâtre.** — *La saison d'opérettes* modernes va prendre fin avec quatre représentations de « La chaste Suzanne », vaudeville-opérette en trois actes, de Mars et Desvalières, musique de Gilbert.

L'interprétation sera confiée à Mlles Alice Florin et Dumaine, MM. Daune, Tsibilo, Wertz et aussi M. Nicot, grand premier comique. Décors spéciaux et corps de ballet.

Location ouverte 12, place de la Liberté, pour les quatre dernières représentations : samedi 13 (soirée), dimanche 14 (matinée et soirée), lundi 15 (soirée).

— **Au Foyer des Amicales laïques.** — Le concert organisé par les anciennes élèves de l'Institut Sévigné avait réuni, samedi à 20 h., un nombreux public dans la salle des fêtes du Foyer de la rue d'Alsace.

Après l'exécution par l'orchestre de l'ouverture des « Saltimbanques », et divers chants et déclamations, une gavotte fut dansée par de jeunes et gracieuses Sévriennes. Un drame en un acte d'André Theuriet fut ensuite interprété par Mlles Desobry, Parent et Dubain, dont la fine diction fut particulièrement appréciée. Durant l'entr'acte une collecte fut faite pour l'érection du monument aux morts pour la Patrie. Mme Turbelin et M. Duquenne interprétèrent ensuite l'opérette en 1 acte: « Un mariage d'autrefois », de G. Donay, et recueillirent les applaudissements unanimes de l'assistance. Félicitons en groupe toutes ces jeunes actrices, ainsi que lorchestre et la pianiste, Mlle Suzanne Leman.

**TUORCOING. — L'ouverture des concerts d'été.** — Le premier concert d'été favorisé par un temps idéalement beau a attiré dimanche à midi, sur la Grand'Place, un public très nombreux qui a suivi avec un vif intérêt l'audition de l'Harmonie municipale. Celle-ci a exécuté avec un remarquable brio, sous la direction de son chef distingué M. Charles Eustace, un allegro « Alsace » d'Andrieu, la « Marche du Couronnement », de Saint-Saëns; « Le Roi s'amuse » (scène de ballet) de Léon Delibes; grande mosique sur « Faust », de Gounod, et une « Valse espagnole », de Ch. Eustace, intitulée: « Barcelona ».

Ces exécutions furent chaleureusement applaudies de la foule qui se pressait autour du kiosque.

## NORD

**UN MEURTRE A ESTAIRES.** — Dans la soirée de dimanche, le peintre Henri Desurmont, 67 ans, demeurant route de Vieux-Berquin, se prenait de querelle avec un Italien. L'étranger attendit son adversaire sur la route et traîtreusement le frappa d'un coup de couteau au bas-ventre.

Des passants relevèrent le malheureux vieillard et le transportèrent à son domicile. Le docteur appelé, a fait transporter M. Desurmont à l'Hôpital de la Charité, à Lille, où il a été admis dans la nuit de dimanche à lundi.

Lundi matin, vers 8 heures, le malheureux expirait après d'atroces souffrances. Le Parquet d'Hazebrouck a été prévenu et se rendra vraisemblablement mardi matin, sur les lieux.

**TRAGIQUE NOYADE D'UN BEBE A WATTEN.** — Etant allé cueillir des fleurs dans une pâture, un enfant de 21 mois, le petit France Wuyts, est tombé dans un fossé rempli d'eau et s'est noyé.

**UN OUVRIER SE JETTE SOUS UN TRAIN A FEIGNIES.** — Un journalier, Moïse Paumat, 28 ans, demeurant au hameau des Guides, à Feignies, s'est jeté sous un train. Le malheureux qui ne jouissait plus de la plénitude de ses facultés mentales fut tué sur le coup.

**GRAVE ACCIDENT A DOUAI.** — Au cours d'une manœuvre, un sous-chef de manœuvre à la gare de Douai, M. Alphonse Leteneur, 32 ans, est tombé malencontreusement. Une roue d'un wagon lui écrasa le bras droit.

PARFUM GERBERA L.T. PIVER PARIS
POUDRE SAVON

**1812-1922**
110 ans ont passé depuis la découverte de l'Extrait Antiglaireux du Dr Guillié. Cet extrait est efficacité est absolue contre les maladies dues aux glaires et à la bile (asthme, rhumatismes, foie, ovaire). 6 francs, toutes pharmacies.

## SOMME

**LE SCANDALE DES REGIONS LIBERÉES.** — Les débats du procès en escroqueries au préjudice de l'Etat, dans lequel sont inculpés MM. Jean Bouysse, entrepreneur de travaux publics, à Paris, et Victor Sisson, chef de district, a commencé lundi.

Les deux inculpés, prévenus libres, ont répondu à l'appel de leurs noms. M. Bouysse est assisté de Me Lévy, Oulmann et Chedirot; M. Sisson est défendu par Me Ducastel, du barreau d'Amiens.

L'Etat est partie civile au procès.

Les trente témoins cités ont répondu à l'appel.

Parmi eux se trouvaient, notamment, M. Bourgeois, inspecteur du ministère des Finances; les officiers qui furent attachés au service des Régions libérées; M. Magnier, ingénieur en chef du département, et M. Charpentier, directeur de la Reconstitution.

Dès le début des débats de l'affaire Bouysse-Sisson, Me Lévy-Oulmann dépose des conclusions d'incompétence de la juridiction correctionnelle; En droit, parce que la majoration de mémoires même établie, ne constitue pas un délit en escroquerie; en fait, parce que ces majorations sont inexistantes, parce que des vérifications furent faites par des contrôleurs de l'Etat, que les compte de Bouysse furent approuvés par Sisson et tous les supérieurs hiérarchiques de Sisson.

Il y a donc lieu, dit-il, de surseoir au jugement de cette affaire au moins jusqu'au redressement des comptes et à l'examen des conditions du marché de travaux.

Me Levy-Oulmann développe ces conclusions.

**BRUGES** MEMLINC PALACE HOTEL GRAND'PLACE
Restaurant. 20 salles de bains. Garage. 88948

# LA VIE SPORTIVE

### FOOTBALL-ASSOCIATION

#### *Les Championnats du Nord*

**LA POULE FINALE DE DIVISION D'HONNEUR**

**Le classement général**

| Clubs | J. | G. | P. | N. | Pts | Buts P. | Buts C. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Olympique Lillois... | 7 | 5 | 0 | 2 | 19 | 22 | 8 |
| R. C. Roubaisien... | 7 | 4 | 2 | 1 | 16 | 13 | 7 |
| U. S. Tourcoing.... | 7 | 4 | 2 | 1 | 16 | 17 | 13 |
| R. C. Calais ..... | 7 | 2 | 3 | 2 | 13 | 8 | 13 |